Présentation de l'architecture de sécurité

Sécurité des transferts

Toutes les connexions réalisées sur l'interface de saisie des DRM se feront via le protocole HTTPS¹. L'hébergement de l'application et des différents sous-domaines utilisés par l'application étant centralisé chez TAS France, un certificat Wild sera délivré pour l'ensemble du domaine declarvins.net.

Authentification des utilisateurs

Tous les utilisateurs déclarant ayant accès à la plateforme devront être authentifié. Avant de pouvoir consulter n'importe quelle page, les utilisateurs devront donc s'identifier sur le service de authentification unique et centralisée CAS².

Cette authentification se réalisera sur la base d'un identifiant et d'un mot de passe connus des seuls utilisateurs. L'ouverture d'un compte associé à ces identifiants/mots de passe est conditionné par l'adhésion à un contrat mandat, contrat qui devra être envoyé ainsi qu'un K-Bis par courrier papier.

Sur l'application métier, les utilisateurs seront reconnus via un cookie de session fourni par le framework Symfony³ pour l'interface DTI et via une authentification HTTP⁴ pour l'EDI.

Les informations relatives aux identifiants/mots de passe, aux cookies ou aux authentifications HTTP seront transférées en HTTPS comme tout le reste des informations.

¹ RFC 2818 – http://www.ietf.org/rfc/rfc2818.txt

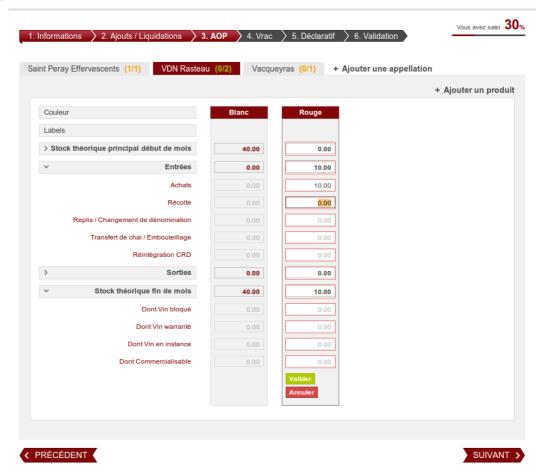
^{2 &}lt;a href="http://www.jasig.org/cas">http://www.jasig.org/cas

^{3 &}lt;a href="http://symfony-project.org/">http://symfony-project.org/

⁴ RFC 2627 – http://www.ietf.org/rfc/rfc2627.txt

Présentation de l'interface de saisie

Exemple d'écran de saisie d'une DRM



La saisie et l'affichage des champs d'entrée et de sortie sont conditionnés aux caractéristiques du produit renseigné.

Exemple d'écran récapitulatif des statuts des DRM

Déclaration Récapitulative Mensuelle

Bienvenue sur votre espace DRM. Que pensez-vous faire ?

| DRM | Etat | |
|------------|---------------------------------|---|
| 2012-04 | Validée (envoyée aux douanes) | Soumettre une DRM rectificative Visualiser |
| 2012-03 R3 | Validée (reçue par les douanes) | Soumettre une DRM rectificative Visualiser |
| 2012-03 R2 | Validée (reçue par les douanes) | <u>Visualiser</u> |
| 2012-03 R1 | Validée (reçue par les douanes) | <u>Visualiser</u> |
| 2012-03 | Validée (reçue par les douanes) | <u>Visualiser</u> |

Votre historique complet »

Schéma d'envoi des DRM aux douanes

Un fois les DRM validées par les vignerons, un processus d'envoi des DRM par email sera exécutés toutes les nuits entre le 1er et le 10 de chaque mois pour les DRM du mois précédent.

L'email envoyé aux douanes contiendra un lien vers l'application declarvins.net donnant accès aux DRM.

Subject: DRM d'Avril 2012
From: declarvins <cortact@declarvins.net >
Date: Mon, 1 Mog 2012 17:56:30'+020C
To: bureau d'orange <orange@douanes.gouv.fr>

Pour télécharger les DRM qui ont été validées entre le ler et le 30 avril 2012, veuillez cliquer sur le lien suivant :
https://edi.declarvins.net/DRM/douane/orange/20120501 201204 DRM.zip?key=4c7ca9dbc92c4e8a7920d98fd6f8a680
Cordialement,
L'équipe de DéclarVins

Exemple d'email envoyé par declarvins

En cliquant sur le lien, l'utilisateur des douanes provoqueront le téléchargement d'un fichier ZIP. Seuls les utilisateurs ayant accès au courriel envoyé pourront télécharger le document : un clée secrète étant associté à l'URL du fichier.

Avant de fournir le fichier à l'utilisateur des douanes, l'application declarvins enregistrera la date et l'heure à laquelle s'est effectuée le téléchargement.

Les informations d'envoi et de reception des DRM seront accessibles aux utilisateurs vignerons depuis l'écran récapitulatif des DRM.

Lorsque les vignerons valideront une DRM rectificative, l'envoi par email se fera le soir même.

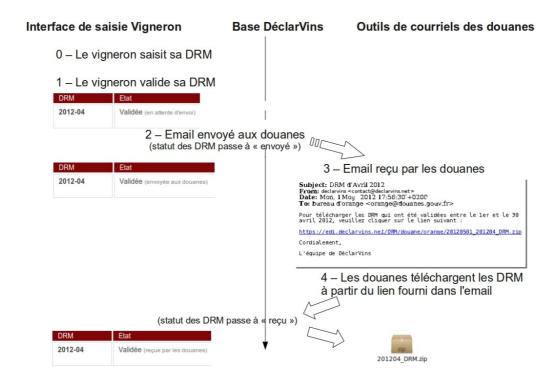


Schéma d'envoi des DRM aux douanes